

Foire aux questions



Mise à disposition d'un nouvel
équipement individuel

1

Fonctionnement des dotations (élèves, enseignants)

1. Comment va fonctionner le déploiement des Chromebooks aux enseignants ?
2. Les enseignants seront-ils automatiquement dotés en Chromebook après la première vague de dotation ?
3. Comment seront accompagnés les enseignants volontaires lors de leur passage d'un Y13 à un Chromebook Région ?
4. Est-il possible de conserver mon Y13 si je suis doté d'un Chromebook ?
5. Comment rendre mon Y13 ?
6. Comment se déroulera la coexistence des Chromebooks Région et des autres appareils (Y13 et PC personnels) ?
7. La Région va-t-elle continuer à doter les établissements en PC fixes ?
8. Comment va fonctionner le déploiement des Chromebooks Région aux élèves ?
9. Un système de prêt de Chromebooks Région aux élèves qui n'en ont pas est-il possible ?
10. Est-il possible d'avoir des Chromebooks supplémentaires en cas d'oubli d'un élève ou de SAV ?
11. Les élèves deviennent-ils propriétaires de leur Chromebook en fin de scolarité ?

2

Caractéristiques du Chromebook

12. Comment connecter mon Chromebook Région à l'équipement de ma classe (ENI/VPI) ?
13. Les stations d'accueil sont-elles compatibles avec mon Chromebook Région ?
14. Quelles sont les caractéristiques principales de mon Chromebook Région ?
15. Quelle est l'autonomie de la batterie de mon Chromebook Région ?
16. Quelles sont les solutions de stockage sur mon Chromebook Région ?
17. Quels sont les dispositifs d'accessibilité mis en place sur les Chromebooks Région ?
18. L'abandon programmé de ChromeOS va-t-il impacter le déploiement des Chromebooks Région pour les prochaines années ?
19. Est-il possible de stocker des données sur mon Chromebook Région ?

3

Authentification au Chromebook

- 20. Quels sont les identifiants que je dois utiliser pour me connecter sur mon Chromebook Région ?
- 21. Sera-t-il possible pour un élève de se connecter à son compte MonLycée.net à partir du Chromebook Région d'un autre élève ?

4

Connexion et administration

- 22. Comment connecter mon Chromebook Région au WiFi de mon établissement ?
- 23. Quels sont les usages disponibles sur mon Chromebook Région hors connexion Internet ?
- 24. Comment fonctionne la configuration du WiFi sur mon Chromebook Région hors de l'établissement ?
- 25. Mon Chromebook Région peut-il se déconnecter du WiFi de mon établissement ?
- 26. Y'a-t-il une délégation de gestion des Chromebooks au niveau de l'établissement ?

5

Applications & Logiciels

- 27. Est-il possible d'accéder à Microsoft 365 sur mon Chromebook Région ?
- 28. Est-il possible d'accéder à la suite Google depuis mon Chromebook Région ?
- 29. Est-il possible d'installer des logiciels spécifiques sur mon Chromebook Région ?
- 30. Les élèves peuvent-ils accéder aux logiciels d'une filière depuis leur Chromebook Région ?
- 31. Comment accéder aux fonctionnalités de l'application Pronote depuis mon Chromebook Région ?
- 32. Quels sont les logiciels de présentation utilisables depuis mon Chromebook Région ?
- 33. Quelles sont les solutions de surveillance d'écran utilisables depuis mon Chromebook Région ?
- 34. Est-il possible de mettre en place le contrôle parental sur les Chromebooks Région des élèves ?
- 35. Est-il possible d'utiliser un système d'exploitation libre sur les Chromebooks Région ?
- 36. Est-il possible d'utiliser un autre outil de messagerie sur mon Chromebook Région ?

●●● Sommaire



Service Après-Vente

37. Comment fonctionne le service après-vente (SAV) de mon Chromebook Région ?

38. Le SAV Unowhy est-il maintenu ?

1. Fonctionnement des dotations (élèves, enseignants)

1

Fonctionnement des dotations (élèves, enseignants)

1. Comment va fonctionner le déploiement des Chromebooks aux enseignants ?

Les Chromebooks seront distribués sur la base du volontariat à 10 000 enseignants d'Île-de-France entre mai et juin 2026. Pour se porter volontaire les enseignants devront remplir un questionnaire qui leur sera envoyé à la fin du mois de mars 2026.

Cette dotation constitue une première vague d'équipement, et pourra être reconduite.

2. Les enseignants seront-ils automatiquement dotés en Chromebook après la première vague de dotation ?

Non, les enseignants ne seront pas automatiquement dotés. Ils peuvent utiliser leur matériel personnel. Cependant, la Région dotera les enseignants qui le souhaitent afin d'assurer une cohérence entre leur équipement et celui de leurs élèves.

3. Comment seront accompagnés les enseignants volontaires lors de leur passage d'un Y13 à un Chromebook Région ?

Les enseignants volontaires bénéficiant de la dotation en Chromebook recevront des fiches d'utilisation par cas d'usage. Celles-ci présenteront le fonctionnement de l'appareil, ses usages ainsi que les informations nécessaires à une prise en main efficace. Des webinaires de présentation seront également proposés afin de découvrir des cas d'usage du matériel et de permettre aux enseignants de poser leurs questions. Enfin, la Région étudie la possibilité d'organiser un ou plusieurs forums avec des ateliers de prise en main et de cas d'usage des Chromebooks (communication à venir).

4. Est-il possible de conserver mon Y13 si je suis doté d'un Chromebook ?

Non, la dotation des enseignants en Chromebook fait office de remplacement des matériels UNOWHY fournis précédemment. Les Y13 devront donc être rendus lors des passages de La Poste en établissement.

5. Comment rendre mon Y13 ?

Les enseignants dotés d'un Chromebook devront rendre leur Y13 en amont du passage de La Poste en établissement. Une campagne de reprise globale sera organisée avant les vacances d'été.

1

Fonctionnement des dotations (élèves, enseignants)

6. Comment se déroulera la coexistence des Chromebooks Région et des autres appareils (Y13 et PC personnels) ?

Aucun impact spécifique lié à la coexistence des équipements n'a été identifié. Le principal changement associé à l'utilisation d'un Chromebook concerne l'accès aux applications bureautiques, qui s'effectue désormais via un navigateur web plutôt que par l'installation de logiciels directement sur l'appareil. Les usages demeurent toutefois identiques, ce mode de fonctionnement n'ayant pas d'incidence sur les pratiques existantes ni sur la coexistence avec les autres équipements.

7. La Région va-t-elle continuer à doter les établissements en PC fixes ?

Oui, les établissements peuvent continuer à effectuer des demandes de PC fixes directement dans le catalogue de services Mon Support, en expliquant expressément le besoin associé à la demande de dotation (PC administratif, salle des profs, équipements de filières). Si nécessaire, le lycée peut demander un dialogue de gestion via Mon Support pour affiner et préciser la demande.

8. Comment va fonctionner le déploiement des Chromebooks Région aux élèves ?

Les Chromebooks seront distribués aux élèves volontaires de Seconde à la rentrée scolaire de septembre 2026. Les élèves pourront indiquer s'ils souhaitent être dotés directement depuis l'application mise à disposition par la Région Île-de-France. A la suite de ce choix, un QR code unique sera généré directement sur l'application, permettant à l'élève de récupérer son Chromebook lors de la distribution. Les parents d'élèves seront notifiés du choix de leur enfant sur l'application Pronote dès que la distribution aura eu lieu.

9. Un système de prêt de Chromebooks Région aux élèves qui n'en ont pas est-il possible ?

Aucun système de prêt de Chromebook n'est prévu pour les élèves. En cas d'oubli de leur équipement individuel, les élèves peuvent utiliser les ordinateurs fixes mis à disposition au sein de l'établissement ou recourir à leur ordinateur portable personnel.

10. Est-il possible d'avoir des Chromebooks supplémentaires en cas d'oubli d'un élève ou de SAV ?

Non, il n'est pas prévu de stock complémentaire au sein des lycées. Les élèves non dotés ou dont l'appareil est en SAV peuvent utiliser les PC fixes mis à disposition au sein de l'établissement.

11. Les élèves deviennent-ils propriétaires de leur Chromebook en fin de scolarité ?

Oui, les élèves deviennent propriétaires de leur Chromebook en fin de scolarité. A l'issue de cette période, l'enrôlement des Chromebooks est désactivé, permettant aux élèves d'utiliser leur appareil librement. Dans le cas où l'élève ne souhaiterait pas conserver son Chromebook, la Région met en place un dispositif de récupération des équipements, afin de permettre leur recyclage ou leur remise en circulation.

2. Caractéristiques du Chromebook

2

Caractéristiques du Chromebook

12. Comment connecter mon Chromebook Région à l'équipement de ma classe (ENI / VPI) ?

Un Chromebook peut être connecté à un ENI via un câble HDMI et USB ou grâce à une solution de projection d'écran sans fil (Cast - non interactif), ou à un VPI via un câble HDMI et USB. Une fois connecté, votre écran peut être dupliqué sur l'ENI ou le VPI via les paramètres d'affichage de Chrome OS.

13. Les stations d'accueil sont-elles compatibles avec mon Chromebook Région ?

Oui, les stations d'accueil sont compatibles avec votre Chromebook.

Elles permettent de transformer votre équipement individuel en poste de travail fixe. Les stations d'accueil se connectent via un câble USB-C et offrent la possibilité de raccorder des périphériques tels qu'un clavier et une souris, tout en assurant la recharge de l'appareil.

14. Quelles sont les caractéristiques principales de mon Chromebook Région ?

Afin de respecter la directive du Ministère et pour des raisons de sécurité et de continuité de service, la Région a fait le choix de ne pas utiliser la suite Google Workspace ni de gérer de catalogue d'applications ou de reprise de données en cas de problème sur le matériel. Le Chromebook fonctionne principalement à l'aide d'un navigateur web. Aussi, l'utilisation se fera exclusivement en ligne et les données seront stockées dans le Drive souverain de la Région. Ce mode de fonctionnement permet de conserver les performances et l'autonomie du matériel, avec une durée de batterie pouvant atteindre jusqu'à 22 heures en usage continu.

15. Quelle est l'autonomie de la batterie de mon Chromebook Région ?

Le Chromebook Région peut être utilisé jusqu'à 2 jours en classe sans nécessité de recharge. Son autonomie en usage continu est de plus de 20h.

16. Quelles sont les solutions de stockage sur mon Chromebook Région ?

Un accès simplifié au Drive MonLycée.net est proposé pour le stockage de données sur votre Chromebook. Il est accessible automatiquement après l'authentification sur l'appareil et un raccourci est disponible depuis la barre des tâches. Vous pouvez également accéder à vos Drive personnels depuis le navigateur internet du Chromebook.

17. Quels sont les dispositifs d'accessibilité mis en place sur les Chromebooks Région ?

Le Chromebook dispose de dispositifs d'accessibilité intégrés, incluant la lecture vocale, saisie vocale, les sous-titres automatiques, les aides à l'affichage (loupe, correction et inversion des couleurs) et des options facilitant la navigation, la concentration et la compréhension.

2

Caractéristiques du Chromebook

18. L'abandon programmé de ChromeOS va-t-il impacter le déploiement des Chromebooks Région pour les prochaines années ?

A ce stade, l'arrêt de ChromeOS n'est pas envisagé avant le milieu des années 2030. Google communiquera en temps voulu sur la compatibilité des matériels actuels et futurs de la marque. Les évolutions apportées par les différents éditeurs à leur produit constituent une avancée normale et non bloquante pour le projet de déploiement de la Région.

19. Est-il possible de stocker des données sur mon Chromebook ?

Oui, une mémoire locale permet de stocker une quantité limitée de documents sur votre Chromebook. Cependant, il est conseillé d'utiliser le Drive MonLycée, qui permet de stocker vos documents et dossiers de manière sécurisée et de les partager.

3. Authentication au Chromebook

3

Authentification au Chromebook

20. Quels sont les identifiants que je dois utiliser pour me connecter sur mon Chromebook Région ?

La connexion à votre Chromebook s'effectue à l'aide de vos identifiants MonLycée.net.

21. Sera-t-il possible pour un élève de se connecter à son compte MonLycée.net à partir du Chromebook Région d'un autre élève ?

Oui, un élève peut se connecter à son compte depuis le Chromebook d'un autre élève. Pour cela, il lui suffit de se connecter depuis la session invité et de s'authentifier à l'aide de ses identifiants MonLycée.net.

4. Connexion et administration

4

Connexion et administration

22. Comment connecter mon Chromebook Région au WiFi de mon établissement ?

La connexion au Wifi de votre établissement se fait automatiquement sur le WiFi Lycee IDF. Le SSID et le mot de passe sont rentrés dans la console d'administration des Chromebooks. Les Chromebooks fournis par la Région peuvent se connecter dans tous les lycées franciliens.

23. Quels sont les usages disponibles sur mon Chromebook Région hors connexion Internet ?

Le mode de fonctionnement d'un Chromebook requiert un accès à internet. Hors connexion, l'usage de l'appareil est très limité. Une application texte dédiée à la prise de notes reste cependant accessible hors connexion.

24. Comment fonctionne la configuration du WiFi sur mon Chromebook Région hors de l'établissement ?

Votre Chromebook permet de se connecter à tous les réseaux WiFi privés ou publics et permet également le partage de connexion. Pour vous connecter à un autre WiFi, les étapes suivantes sont à suivre :

1. Cliquez en bas à droite de l'écran, sur la barre d'état
2. Sélectionnez Réseau
3. Cliquez sur WiFi
4. Activez le WiFi
5. Sélectionnez le réseau WiFi auquel vous souhaitez vous connecter
6. Saisissez le mot de passe, puis cliquez sur "Se connecter"
7. Une fois la connexion établie, l'icône WiFi apparaît dans la barre d'état

25. Mon Chromebook Région peut-il se déconnecter du Wifi de mon établissement ?

Oui, il est possible de vous déconnecter du Wifi de votre établissement. Pour cela, cliquez sur l'icône WiFi située en bas à droite de l'écran, puis sélectionnez "Déconnecter". Il est également possible de se connecter à un autre réseau Wifi de votre choix.

26. Y'a-t-il une délégation de gestion des Chromebooks au niveau de l'établissement ?

Les Chromebooks se connectent à Internet en direct, ils ne sont pas intégrés à un réseau, ils sont exclusivement administrés par la Région.

5. Applications & Logiciels

27. Est-il possible d'accéder à Microsoft 365 sur mon Chromebook Région ?

Oui, vous pouvez accéder à la suite Microsoft 365 en ligne, via le site Internet Office.com à l'aide de vos identifiants MonLycée.net.

28. Est-il possible d'accéder à la suite Google depuis mon Chromebook Région ?

Pour des raisons de souveraineté numérique et en raison des directives de sécurité imposées par le ministère de l'Education nationale et la complexité des analyses d'impacts (AIPD) réalisées par la Région Île-de-France, les applications de la suite Google Workspace ne sont pas accessibles depuis votre Chromebook.

29. Est-il possible d'installer des logiciels spécifiques sur mon Chromebook Région ?

Non, le Chromebook ne permet pas l'installation de logiciels spécifiques (exemple : logiciels .exe). La Région préconise l'utilisation des logiciels en ligne et une demande d'installation d'application peut être envisagée si nécessaire (à travers Mon Support).

30. Les élèves peuvent-ils accéder aux logiciels d'une filière depuis leur Chromebook Région ?

Oui, la Région met à disposition une solution, Class'Connect, permettant aux enseignants de donner accès aux logiciels de filière à leurs élèves. Si vous souhaitez tester la solution, faites-en la demande directement dans Mon Support.

31. Comment accéder aux fonctionnalités de l'application Pronote depuis mon Chromebook Région ?

Depuis votre Chromebook, Pronote est accessible uniquement via sa version en ligne (web), à partir du navigateur Internet. Cette version permet d'accéder à toutes les fonctionnalités du client, excepté la gestion des stages. Ces fonctionnalités sont cependant disponibles depuis les PC fixes présents au sein de vos établissements.

32. Quels sont les logiciels de présentation utilisables depuis mon Chromebook Région ?

Le logiciel EZWrite est installé sur les Chromebooks fournis par la Région et pourra être utilisé sur les ENI et les VPI.

33. Quelles sont les solutions de surveillance d'écran utilisables depuis mon Chromebook Région ?

Actuellement, aucun outil de surveillance d'écran n'est disponible sur les matériels individuels. La Région étudie différentes solutions.

34. Est-il possible de mettre en place le contrôle parental sur les Chromebooks Région des élèves ?

Non, il n'est pas possible d'activer le contrôle parental sur les Chromebooks fournis par la Région car celui-ci est dépendant de l'accès à Google Workspace, qui ne sera pas mis en place. Cependant, les règles de filtrage sont gérées par la Région au sein de l'établissement scolaire. Au niveau du domicile, ces règles de filtrage appartiennent aux familles.

35. Est-il possible d'utiliser un système d'exploitation libre sur les Chromebooks Région ?

Oui, l'utilisation d'un système d'exploitation libre est possible depuis un Chromebook, via l'utilisation de Class'Connect. Si vous souhaitez tester la solution, faites-en la demande directement dans Mon Support.

36. Est-il possible d'utiliser un autre outil de messagerie sur mon Chromebook Région ?

Oui, l'utilisation d'un autre outil de messagerie est possible, vous pouvez notamment accéder à votre messagerie académique via votre navigateur internet.

6. Service Après- Vente

37. Comment fonctionne le service-après vente (SAV) de mon Chromebook Région ?

Le service après-vente (SAV) de votre Chromebook est assuré par la FNAC/DARTY. En cas de besoin, un numéro de téléphone dédié sera mis à disposition des représentants légaux, permettant une mise en relation avec ASUS. Lors de cet échange, un premier diagnostic sera réalisé afin d'identifier l'origine de la panne ou du dysfonctionnement. Selon la situation, l'élève sera soit orienté vers la FNAC/DARTY, soit pris en charge directement par Asus, lorsque le problème concerne un usage ou un dysfonctionnement logiciel. Si nécessaire, l'élève pourra par la suite se rendre en magasin afin de déposer son Chromebook et obtenir un bon de dépôt pour la prise en charge SAV.

38. Le SAV UNOWHY est-il maintenu ?

Le SAV constructeur UNOWHY étant contractuellement de 3 ans, tous les PC fournis à la rentrée 2024 et 2025 sont sous garantie constructeur UNOWHY jusqu'à la fin de l'année de terminale. Cependant, il n'y aura plus de remplacement de PC UNOWHY si la casse n'est pas prise en charge par la garantie constructeur.



Région
île de France